



## Informations & Programme

### Obligations réglementaires

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

### **Article 4227-28 et 4227-39 du code du travail.**

### Objectifs

Cette formation est orientée pour les établissements de soins, EHPAD, maison de retraite type J et type U :

- Effectuer une levée de doute.
- Donner l'alerte.
- Comprendre le rôle et les responsabilités de chacun.
- Connaître les consignes et les circuits d'évacuation.
- Déplacer les occupants en zone de sécurité par transfert horizontal si le sinistre n'a pu être maîtrisé.
- Connaître les zones de mise en sécurité et l'emplacement des coupures de fluides.
- Identifier les paramètres nécessaires à une évacuation sans panique ni accident.

### Public

Tous salariés.



### Pré requis

Aucun.

### Durée

Adaptée en fonction du nombre de participants.

Jours : 0.5.

### Validation

Il est préconisé de se former tous les ans.

### Documentation

Un livret de formation est remis à chaque participant.

### Matériel Pédagogique

- Visuel sur vidéoprojecteur.
- Discussions.
- Démonstration détaillée et commentée.
- Machine à fumée.
- Mannequin formation.

### Programme

#### Connaissances Théoriques :

- Statistiques.
- Connaissances et consignes de sécurité.
- Rappel des procédures internes de l'établissement.
- Reconnaissance, choix et utilisation des différents types d'extinction.
- Les risques engendrés pour le public et le personnel.
- Les dégagements, le balisage.
- L'éclairage de sécurité.
- Le désenfumage.
- Le système de détection incendie.
- Le système d'alerte.
- L'évacuation, objectifs, délais, décisions, encadrement, rassemblement.
- Evacuation spécifique par transfert horizontal.
- Evacuation d'une victime inconsciente dans un local enfumé.
- Le plan d'évacuation et les consignes de l'établissement.



### **Exercices Pratiques :**

- Rappel des consignes d'évacuation incendie de l'établissement.
- Reconnaissance des itinéraires d'évacuation, visite de l'établissement et des locaux à risques relatifs à l'établissement.
- Visite des équipements incendie et démonstration détaillée et commentée des points itinérants à la sécurité incendie.
- Connaissance et repérage de tous les moyens de secours.
- Le point de rassemblement.
- Sensibilisation au fonctionnement du système de sécurité incendie (centrale).
- Mise en situation d'évacuation.
- Exercice pratique de levée de doute et transfert horizontal avec mannequin dans un local enfumé (si possible exploitation du système de détection incendie) et évacuation dans une zone sinistrée.
- Observations et conclusions.
- La mise en sécurité des résidents ne sera pas effectuée en situation réelle, mais expliquée durant la visite.
- Option exercice d'évacuation.